



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## territoires palestiniens

Question écrite n° 48946

### Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la reconstruction de la bande de Gaza. Il souhaite qu'il précise la part que prend la France dans cette reconstruction et l'aide apportée au peuple palestinien.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre des affaires étrangères et européennes sur la participation française dans la reconstruction de Gaza et l'aide apportée au peuple palestinien. La situation humanitaire à Gaza et le sort des populations civiles ont constitué une priorité de la diplomatie française. La France s'est mobilisée, dès les premières phases du conflit, pour apporter un soutien humanitaire immédiat aux populations de Gaza. Pendant la crise, l'ensemble de l'aide française d'urgence s'est élevé à un montant de 6,5 millions d'euros, a nécessité l'affrètement de neuf avions gros porteurs et a mobilisé plus de 200 personnes des ministères des affaires étrangères et européennes, de la défense, de l'intérieur et des personnels de santé. La France, représentée par le Président de la République et le ministre des affaires étrangères et européennes, a coparrainé la conférence de reconstruction à Charm-el-Cheikh, en Égypte, le 2 mars 2009, destinée à identifier les besoins urgents à Gaza et à mobiliser l'ensemble des pays donateurs. La communauté internationale a alors annoncé une aide de 4,5 milliards de dollars, dont 554 millions d'euros par la Commission européenne. La France respectera les engagements pris lors de la Conférence de Paris et apportera une aide de 68 millions d'euros à la Palestine, dont 25 millions d'euros d'aide budgétaire. L'Union européenne demande régulièrement la réouverture immédiate et complète des points de passage afin de garantir le libre accès de l'aide humanitaire et de permettre la reconstruction de Gaza. À ce titre, le ministre des affaires étrangères Bernard Kouchner a rappelé à son homologue israélien M. Lieberman, en visite à Paris le 5 mai 2009, que la situation humanitaire et économique ne pourra durablement s'améliorer à Gaza que par l'ouverture permanente des points de passage. L'Union européenne et la France sont naturellement disposées à réactiver la mission d'observation européenne à Rafah (EUBAM) et, au besoin, à l'étendre aux autres points de passage entre Gaza et Israël.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Hunault](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (6<sup>e</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48946

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 mai 2009, page 4428

**Réponse publiée le** : 4 août 2009, page 7643